

Avocat principal ou avocate principale bilingue

Affectation : Poste contractuel de deux ans

Lieu : Ottawa

Superviseur immédiat : Directrice générale de district

Dans le cadre de ses fonctions, la personne retenue agira en tant qu'avocate ou avocat lors des procès criminels entendus dans les limites du district de l'Est (Ottawa, L'Orignal, Cornwall, Brockville, Pembroke). L'avocat ou l'avocate principale mettra l'accent sur la représentation des clients vulnérables et difficiles à servir, notamment les clients qui ont des besoins en matière de santé mentale, les personnes âgées, les clients autochtones et les jeunes, tout en veillant à l'application des processus et des politiques d'AJO.

Principales responsabilités :

- Servir de ressources et agir en tant que mentor et travailler en collaboration avec les avocats salariés du district
- Représenter les clients devant la Cour supérieure dans le cadre de révisions de l'ordonnance de détention;
- Effectuer des recherches juridiques pour faire en sorte que le résultat soit le meilleur pour le client;
- Mener des rencontres avec les clients et fournir aux clients, en temps opportun, un avis professionnel clair et concis;
- Effectuer des tâches de gestion des causes pour appuyer la défense dans des affaires criminelles;
- Aider la directrice des services en droit criminel dans la gestion de causes de niveau intermédiaire, le cas échéant;
- Travailler en collaboration avec le conseiller juridique principal et les avocats principaux de l'ensemble de la province;
- Rédiger des documents juridiques pertinents, efficacement et en temps opportun;
- Effectuer toutes les tâches administratives liées à la gestion des dossiers pour faire en sorte que le traitement des dossiers se fasse de manière efficace et prompte, y compris le rapport des services rendus pour la collecte des données;
- Garder à jour ses connaissances juridiques en droit criminel, particulièrement en ce qui a trait au secteur de la justice sociale;

- Appuyer possiblement les avocats plaidants du Bureau de la gestion des causes majeures;
- Agir comme mentor auprès des avocats de service d'AJO, fournissant des conseils, de la formation et de l'appui au besoin;
- Appuyer le Bureau de l'avocate générale d'AJO en représentant les intérêts d'AJO lors d'audiences devant les tribunaux de tous les paliers.

Aptitudes et expérience requises :

- Être membre en règle des associations du barreau provincial, territorial ou de l'état approprié et être en mesure de devenir membre du Barreau de l'Ontario;
- Satisfaire aux normes établies par AJO pour régir les avocats inscrits sur les listes des avocats en droit criminel et des affaires criminelles extrêmement sérieuses ou être en mesure de les respecter, y compris posséder une expertise démontrée et avoir récemment joué un rôle important dans des affaires de droit criminel comme indiqué dans :

http://www.legalaid.on.ca/fr/info/panel_standards_criminal.asp

http://www.legalaid.on.ca/fr/info/panel_standards_esm.asp

- Posséder d'excellentes compétences en communications orales et écrites et en plaidoirie;
- Avoir démontré sa capacité d'analyser des questions juridiques, d'exprimer son point de vue et donner des conseils sur des questions juridiques aux clients vulnérables et difficiles à servir;
- Comprendre la nature et l'ampleur du travail, du rôle et des responsabilités des services et du mandat d'AJO;
- Avoir montré un intérêt à développer sa capacité organisationnelle pour fournir des services d'avocat plaidant principal;
- Être en mesure et accepter de se déplacer partout dans le district : les candidats doivent être titulaires d'un permis de conduire valide;
- Être bilingue (anglais-français) obligatoirement.

Compétences et expérience préférables :

- La préférence sera accordée aux personnes qui ont de l'expérience devant la Cour supérieure de justice lors de procès au cours desquels elles servaient des Ontariens à faible revenu, des clients autochtones ou des clients ayant des troubles de santé mentale;
- Le fait d'être inscrit sur la liste des affaires criminelles extrêmement sérieuses ou celle des affaires admissibles au tarif pour causes complexes serait un atout certain.

La préférence sera accordée aux avocats qui figurent sur la liste de redéploiement d'AJO.

Ce poste est syndiqué, représenté par la Society of Energy Professionals (SEP) et la personne sélectionnée devra se soumettre aux dispositions de la convention collective et s'acquitter des cotisations syndicales, une fois l'accord négocié.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes convoquées en entrevue.